

Université Joseph KI-ZERBO

**École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication
(LESHCO)**

**Laboratoire d'Études et de recherches sur les Milieux et les Territoires
(LERMIT)**

**Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou
RGO-LUNGA**



Numéro spécial - Octobre 2022

**ACTES DU COLLOQUE D'HOMMAGE AUX AINES
DU DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE**

Numéro ISSN édition numérique : **2424-
7375**

L Û N G A



Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou

R-G-O est une revue scientifique annuelle. Éditée et diffusée par le Laboratoire d'Études et de recherches sur les Milieux et les Territoires (LERMIT), elle est dotée d'un comité scientifique. Les numéros sont publiés soit en version papier, soit en ligne, soit enfin les deux à la fois.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit d'y opérer des modifications, pour des raisons éditoriales.

Université Joseph KI-ZERBO

**École doctorale Lettres, Sciences
Humaines et Communication**

**Laboratoire d'Études et de
Recherches sur les Milieux et les
Territoires (LERMIT)**



Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice

Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou (RGO (LUNGA)

Directeur de publication : YAMEOGO Lassane

Rédacteur en chef : OUEDRAOGO Lucien

Comité scientifique

- BIKPO Céline, Professeur Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- DAMBO Lawali, Maître de Conférences, Université Abdou Moumouni, Niger
- BOUREIMA Amadou, Professeur, Université Abdou Moumouni, Niger
- TOURE Mamoutou, Professeur, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- KASSI Irène épouse DJODJO, Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire
- SY Boubou Aldiouma, Professeur, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal
- MBOW Cheickh, Professeur, Université Cheick Anta Diop, Sénégal
- TENTE Brice Hugues Agossou, Professeur, Université d'Abomey Calavi, Bénin
- OGOUWALE Euloge, Professeur, Université d'Abomey Calavi, Bénin
- YABI Ibouraima Fidèle, Professeur Université d'Abomey Calavi, Cotonou, Bénin
- GNELE José Edgar, Professeur, Université de Parakou, Bénin
- KOLA Edinam, Professeur, Université de Lomé, Togo
- BOUKPESSI Tchaa, Professeur, Université de Lomé, Togo
- KADOUZA Padabo, Professeur, Université de Kara, Togo
- NDOUTORLENGAR Médard, Maître de Conférences, Université de Sarh, Tchad
- SOUMARE Mamy, Maître de Conférences, Université de Bamako, Mali
- DIPAMA Jean-Marie, Professeur, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou Burkina Faso
- SOME Yelezoumin Corentin, Professeur, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- NIKIEMA-MEUNIER Aude, Maître de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Ouagadougou, Burkina Faso

- YANOOGO P. Isidore, Maître Maître de conférences, Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso
- KABORE Oumar, Maître de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Ouagadougou, Burkina Faso
- OUEDRAOGO Lucien, Maître de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Ouagadougou, Burkina Faso
- YAMEOGO Lassane, Professeur, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso
- OUEDRAOGO Blaise, Maître de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Ouagadougou, Burkina Faso
- DANSERO Egidio, Professeur, Università degli Studi di Torino, Italie
- COURTIN Fabrice, Directeur de recherche, Institut de recherche pour le développement (IRD), France
- MAGRIN Geraud, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France
- OREKAN O. A. Vincent, Professeur, Université d'Abomey Calavi, Cotonou, Bénin
- NGUIMALET Rufin Cyriaque, Université de Bangui, Bangui, Centrafrique
- KIBORA Ludovic, Directeur de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Ouagadougou, Burkina Faso
- BAMBARA Evariste, Maître de Conférences à l'Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso
- BASSOLE Clotaire, Maître de Conférences à l'Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

Comité de rédaction

- OUEDRAOGO Lucien, SIG et télédétection
- YAMEOGO Lassane, Géographie rurale
- SODORE Abdoul Azise, Géographie / Aménagement
- SANOU Korotimi, Aménagement du territoire
- ROUAMBA Jérémi, Géographie de la santé
- OUEDRAOGO Mahamady, Géographie de la santé /SIG
- KARAMBIRI Sheila Médina, Géographie rurale
- KARAMBIRI Bienvenue Lawankiléa Chantal Noumpoa, Environnement
- OUOBA Pounyala Awa, Géographie physique
- NIKIEMA D. Edwige, Géographie de la santé
- OUEDRAOGO Blaise, Géographie, SIG et télédétection
- KABORE Oumar, Environnement / SIG et télédétection
- SOMA Assonsi, Géographie urbaine
- VALEA Françoise, Environnement
- ZOUNGRANA B. Jean-Bosco, Environnement, SIG et télédétection
- GANSAONRE Raogo Noel, Gestion des ressources Naturelles

COLLOQUE INTERNATIONAL

Organisé par le département de géographie de l'Université Joseph KI-ZERBO en collaboration avec les laboratoires LERMIT et LDES les 24 et 25 mai 2022

EN HOMMAGE

A

Feu DAO OUMAROU
Feu OUEDRAOGO W. Dieudonné
Feu DA D. E. Constant
OUEDRAOGO Marie Michel
SOME P. Honoré
PALE K. Frédéric
COMPAORE Georges
NEBIE Ousmane
SANOU D. Christophe
OUEDRAOGO François de Charles

Président du comité scientifique : Pr ZOUNGRANA Tanga Pierre

Président du comité d'organisation : Dr SODORE Abdoul Azise

SOMMAIRE		
N°	Titres	Pages
1	AKAME Laounta: Caractérisation des parcs agroforestiers dans la préfecture de la Kéran (Nord-Togo) : typologie, structure et facteurs de régression	1-16
2	OUEDRAOGO Arnaud, BOUDA Tiraogo Prince Florian, OUEDRAOGO Étienne, SOME Yélézouomin Stéphane Corentin : Déterminants de la perception paysanne de la variabilité climatique dans la commune rurale de Sourgou (province du Boulkiemdé) au Burkina Faso	17-29
3	COULIBALY Kadidiatou, DOUMBIA Wodiouma : Émigration et Covid-19: des milliers de francs qui manquent à l'attente dans la commune rurale de Banamba, région de Koulikoro au Mali	30-45
4	DEMBELE Arouna : Émigration et construction du territoire dans la commune rurale de Lambidou	46-59
5	DEMBA DIALLO Kassimou: Chômage et sécurité au Bénin Contribution de la microfinance dans la ville de Cotonou	60-72
6	COULIBALY Lamine Boua, DOUMBIA Siaka, IBRAHIMA Aliou, SISSOKO Sounko, ABDOUL KADRI Kolli, BAH Sory Ibrahima : Dynamique d'occupation des terres dans la commune rurale de Massigui, région de Dioila au Mali	73-90
7	DOUSSA Souleymane, ZOUNGRANA Tanga Pierre : Approvisionnement de la ville de Fada N'gourma en produits vivriers dans un contexte d'insécurité dans son hinterland	91-111
8	OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel, SAWADOGO Yassia, SAWADOGO Salif : Ouagadougou, une ville sahélienne face aux défis sécuritaires (Burkina Faso)	112-127
9	ABDOURAMAN TOM : Contraintes et adaptations des éleveurs transhumants face à l'insécurité dans le sud du lac Tchad (Extrême Nord/ Cameroun)	128-142

10	TRAORÉ Djénèba, TAPSOBA Wendyam Isabelle : Analyse sémiotique de la situation sécuritaire des espaces d'habitation non lotis de la commune de Saaba : cas de Saaba Nord	143-156
11	ZIDNABA Irissa : Les pratiques agricoles des exploitants migrants et autochtones du périmètre de Bagrèpôle : entre convergence et dissemblance	157-171
12	DIOP Daouda Mouhamed, SAKHO Papa, GNING Djibril, NIANG DIENE Aminata : Développement urbain d'une ville secondaire sénégalaise (Kaolack) : entre vulnérabilités et insécurité	172-187
13	KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, COULIBALY Koulotioloma Kassoume : post-crise : sinématiali au nord de la Côte d'Ivoire	188-206
14	Vincent HABAGA : l'intégration des déplacés de la crise sécuritaire dans les territoires d'accueil de la plaine de Mora (extrême-nord, Cameroun)	207-220
15	BAMBARA Romuald Evariste : Vulnérabilité et hospitalité inconditionnelle des villes	221-233
16	DADOUM DJEKO Magloire, NDOUTORLENGAR Médard : Changements climatiques et production du mil dans les provinces du sud-est en zone soudanienne du Tchad	234-249
17	ZONGO Ouango Blaise, OUEDRAOGO Tévendé Laurent : Manifestations et conséquences des attaques terroristes sur le secteur agropastoral dans la région du Centre nord	250-267

CHOMAGE ET SECURITE AU BENIN

CONTRIBUTION DE LA MICROFINANCE DANS LA VILLE DE COTONOU

Kassimou DEMBA DIALLO

Enseignant-chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi

Laboratoire de Recherche Socio-anthropologique de Systèmes Organisés et des Mobilités (LASMO)

Tel : 0022997771225. E-mail : dembakas@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Le chômage prend de l'ampleur dans tous les pays de l'Afrique au sud du Sahara dont le Bénin. Cette montée du chômage des jeunes conduit le plus souvent à soulèvements, la drogue, le Sida et pourquoi pas au terrorisme donc à de l'insécurité. La question qui nous revient est de savoir quel dispositif mettre en place pour éviter ce genre de situation ? Pour répondre cette question nous avons utilisé une méthodologie qualitative et quantitative. Avec les techniques d'entretien, d'observation, de questionnaire nous avons opté pour les outils tels que le guide d'entretien, la grille d'observation et l'attribution de questionnaire. Au total 112 acteurs ont été interrogés. A l'issue de cette recherche il ressort que, le développement de l'auto emploi des jeunes à travers le microcrédit a permis le recadrage des jeunes de la ville de Cotonou, la volonté de développer leurs entreprises, d'être financièrement autonome et de participer au développement de la ville de Cotonou et du Bénin en général à très tôt éloigner en eux des actes d'insécurité.

Mots clés : Chômage, Sécurité, Microfinance, Paix, Cotonou

ABSTRACT

Unemployment takes the size in all countries from Africa to the south of the Sahara of which Benin. This rise of the young unemployment the most often to uprisings, the drug, the AIDS and why not to terrorism therefore to the insecurity. is The question that comes back us to know what device how to put in place to avoid this kind of situation? To answer this question we used a qualitative and quantitative methodology. With the maintenance techniques, of observation, of questionnaire we opted for the tools as the maintenance guide, the grid of observation and the assignment of questionnaire. To the total 112 actors have been interrogated. To the exit of this research it comes out again that, the development of the auto employment of the young through the microcredit to permit the recadrage of the young of the city of Cotonou, the will to develop their enterprises, to be financially autonomous and to participate in general in the development of the city of Cotonou and Benin to move away very early in them of the insecurity acts.

Key words: Unemployment, Security, Microfinance, Peace, Cotonou,

INTRODUCTION

Le monde est secouru depuis plus de deux décennies à une flambée du taux de chômage qui inquiète le gouvernant de divers pays. On estime à plus de 172 millions le nombre de chômeurs dans le monde en 2018, ce qui correspond à un taux de chômage de 5,0 pour cent. Globalement ce taux devrait rester à peu près au même niveau en 2019 et en 2020. Mais au contraire, plus de 3,3 milliards de personnes employées dans le monde en 2018 ont été confrontées à un manque de bien-être matériel, de sécurité économique, d'égalité, des chances et de possibilités de développement humain (OIT, 2019). Ce qui veut dire que, avoir un emploi ne garantit pas toujours un niveau de vie décent. De nombreux travailleurs se voient contraints d'accepter des emplois peu attrayants, généralement informels et caractérisés par

des salaires avoisinants vingt dollars et un accès limités, voire inexistant, à la protection sociale et aux droits au travail. Selon la même source, en 2018, 360 millions de personnes étaient des travailleurs familiaux et 1,1 milliards travaillaient à leur propre compte, souvent dans des activités de subsistance exercées en raison d'un manque de possibilités d'emploi dans le secteur formel/ou de l'absence d'un système de protection sociale (OIT, 2019). Mais aussi, il faut remarquer les problèmes du marché de travail liés à la qualité de l'emploi, au chômage et à l'inégalité des genres soient universels, leur caractère spécifiques et leur degré de priorité différent selon les régions et le niveau de développement des pays. Dans les pays à faible revenu, les relations d'emploi ne permettent pas, trop souvent, d'échapper à la pauvreté. En Afrique subsaharienne le chômage a atteint 7,2% en 2018. Cette région concentre le plus grand nombre de travailleurs vivant dans la pauvreté. D'après l'OIT (2019), 39,1% de la population active de cette région vivait dans l'extrême pauvreté en 2020. Cette situation est en grande partie due à la pandémie de covid-19 qui a détruit de nombreux emplois sur le continent et a plongé des millions de personnes dans le chômage. Ce qui a amené l'OIT à déclarer que « outre l'absence de protection sanitaire et sociale de nombreuses caractéristiques de l'économie informelle africaine ont rendu les travailleurs particulièrement vulnérable à la pandémie ». Cette situation n'augure pas une paix durable dans le continent et en particulier dans la zone subsaharienne. Tout au contraire cette grande partie de la population plongée dans la pauvreté, ne craignant plus la mort à cause des effets pervers de la pauvreté, vont construire des poches de résistance dans le pays pour réclamer leur droit. Au Bénin ce taux de pauvreté a atteint les 38% contre 62% qui exercent un métier (Gninafon, 2020). Ce taux non moins important interpelle les autorités à divers niveaux et nous amène à mener une recherche sur les dispositions prises pour atténuer le choc et assurer la sécurité des habitants de la ville de Cotonou. Ce présent travail de recherche est subdivisé en deux grandes parties. Une première partie ressort les dispositions théoriques ayant conduit à l'effectivité de cette recherche et une seconde partie donne le rôle de la microfinance dans le maintien de la sécurité dans la ville de Cotonou.

1- CADRE THEORIQUE, METHODOLOGIQUE ET GEOGRAPHIQUE

1.1. Problème

La sécurité constitue une denrée très recherchée par les différents gouvernants des pays du monde. Les attaques meurtrières et des dégâts matériels sont perceptibles dans presque tous les continents. En Afrique surtout au sud du Sahara, connu pour une paix légendaire 's'enlise progressivement dans une insécurité. Le Nigéria tout comme le Mali, Niger, Burkina Faso et le Bénin sont secoués par les attaques terroristes et des braquages qui mettent des vies en péril. Les multiples groupes djihadistes souvent constitués de jeunes recrutés et incorporés pour un revenu aussi modiques. Cette situation doit interpeller tous les hommes politiques du continent ainsi que les organisations sous régionales et internationales. Les villes sont des lieux de manifestations politiques, des braquages, de délinquances juvéniles et de peur de se faire envahir par des terroristes. On pourrait citer les villes comme Ouagadougou, Kharthoum, Abidjan ou Yamoussoukro et la ville de Cotonou ont sombré sous les querelles. Ces multiples situations ont laissé comme séquelles une peur généralisée dans les pays de l'Afrique de l'ouest dont le Bénin.

Dans cette partie de l'Afrique, les jeunes de moins de trente (30) ans constituent plus de 80% de la population vivant dans les villes et dans un extrême chômage. (Insaë, 2015). Cette jeunesse est souvent sujet de revendications violentes, de vandalisme, de la délinquance du terrorisme et de la drogue créant ainsi l'insécurité. Au Bénin plus précisément dans la ville de Cotonou cette jeunesse y est concentrée à la recherche de leur premier emploi en vain, faisant ainsi évoluer le taux de chômage. Qui est aujourd'hui estimé à 38%. Horace (2020). Cette jeunesse aussi désespérée, ne sachant à quelle fin vouer se donne aux jeux de hasard, à la

cybercriminalité, la drogue, le vol à mains armées, le sexe, le sida etc. Cette situation a été une préoccupation majeure des dirigeants depuis la conférence nationale de février 1990. Ce qui s'est soldé par le développement de l'auto emploi à travers la multiplication des institutions de microfinance et des Banques classiques. Avec cette nouvelle donne les jeunes ont massivement pris les crédits à moindre coût pour créer de petites entreprises capables de leur donner une autonomie financière. Cette initiative étatique à très tôt attiré notre attention et a suscité la question suivante : Quel est le rôle de la microfinance dans le maintien de la sécurité dans la ville de Cotonou ?

1.2. Démarche méthodologique de la recherche

La recherche méthodologique adoptée dans le cadre de ce travail de recherche est de type mixte. Elle est à la fois qualitative et quantitative. Les techniques de recherche sont la recherche documentaire, l'entretien, l'observation le récit de vie et l'administration du questionnaire. La technique d'échantillonnage est celle de boule de neige qui nous a permis de retrouver les chômeurs et celle de boule de neige qui nous a permis d'aller vers les personnes ressources. Au total deux cent huit acteurs ont été interrogés. Les localités ayant fait l'objet d'enquêtes de terrain sont : Zongo, Missebo, Akpakpa, Sainte Rita. Ces quartiers ont été choisis à cause de la forte concentration des populations et des jeunes en particulier.

1.3. Présentation du milieu de recherche

Cotonou est une grande ville portuaire du Bénin, la capitale économique. Elle est située sur la côte sud du Bénin, en Afrique de l'Ouest, avec une superficie de 79km², elle regorge une population de 679.012 habitants selon le recensement de 2013 et les projections donnent une population de 1.228667 habitants en 2021. Sa densité est de 15553 habitants /km² (RGPH, 2013). Les langues parlées sont : français, fon, goun, mina, bariba, dendi, yoruba.

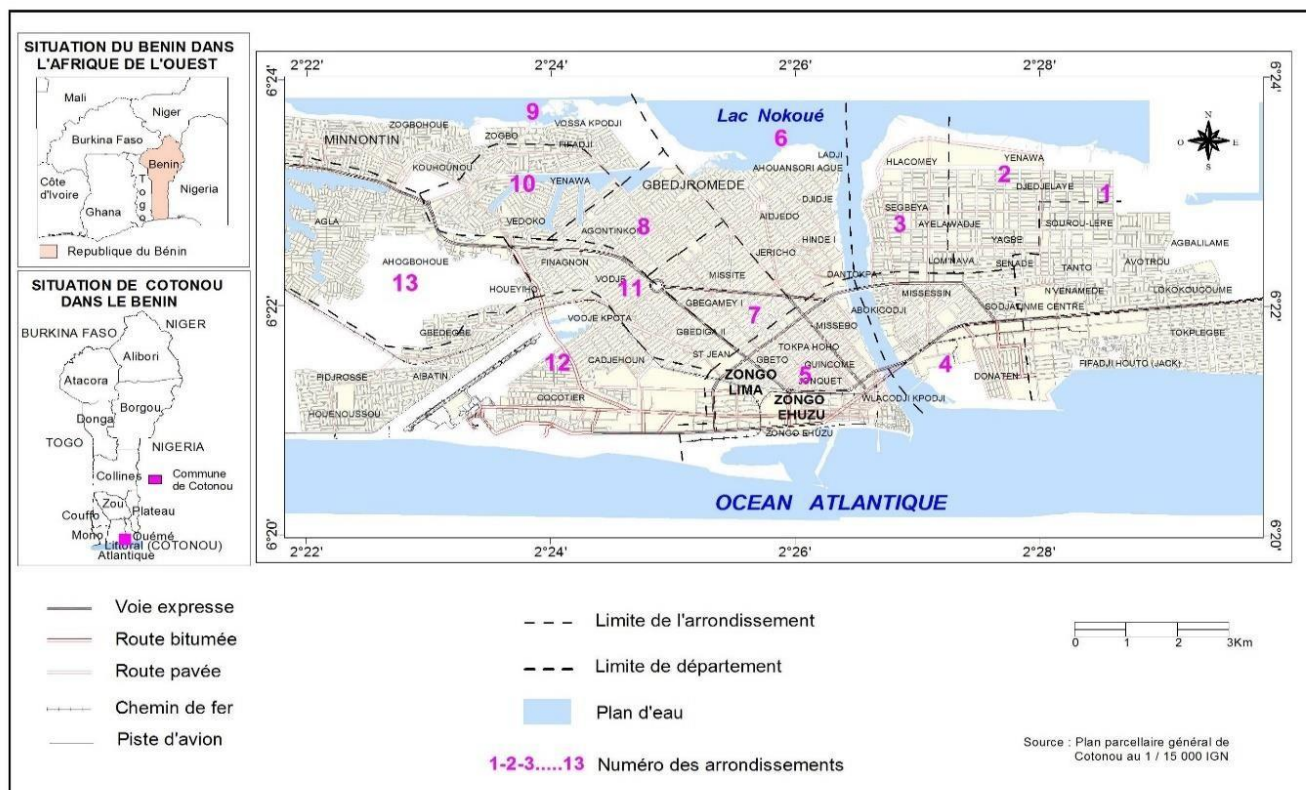


Image : Carte géographique de la ville de Cotonou

1.3. La question sur l'origine du chômage au Bénin

Avant la crise économique générale des années 80, le recrutement à la fonction publique au Bénin était automatique. L'embauche était automatique à toutes personnes détenteur d'un parchemin. Cette situation avait évolué de l'indépendance jusque dans les années 80 où la crise économique généralisée a mis le pays totalement à genou. Parmi les raisons évoquées on note la pléthore des agents de l'Etat. Alors sur injonction des bailleurs de fonds, l'Etat doit cesser les recrutements directs et procéder à la réduction des fonctionnaires. A partir de 1990, la procédure de l'Etat a consisté d'abord au départ volontaire, ensuite au départ ciblé. Ces dispositions n'ont pas comblé les attentes et a adopté par le phénomène de proportion. Ainsi pour cinq départs à la retraite on recrute deux. Ces différents procédés ont permis de réduire considérablement les agents de l'Etat. Ce qui a permis de réduire la masse salariale des fonctionnaires et faire face à la crise économique qui sévissait. Et depuis ce temps, l'Etat n'est plus jamais allé à un recrutement de masse alors que chaque année, nos universités déversent dans le marché de l'emploi des dizaines de milliers de jeunes à la conquête de leur premier emploi. Après plusieurs décennies, la proportion de chômage s'est considérablement élargie et parents, gouvernants s'inquiètent du devenir de ces jeunes. Pour pallier à cette situation l'Etat a libéralisé le système économique et facilité l'installation des institutions de microfinance et des banques capables d'octroyer les microcrédits aux jeunes et leur permettre de développer l'auto emploi. Ce qui pourrait préoccuper les jeunes et empêcher la déviance.

1.4. Avènement des institutions de microfinance à Cotonou

Dans les années 1980, une combinaison de facteurs naturels et structurels ont conduit à une crise économique mondiale qui a affecté bien de pays africains. Les pays en crise se sont tournés vers la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International qui leur ont imposé le PAS (Programme d'Ajustement Structurel). Ces programmes visaient deux principaux buts : orienter davantage ces pays vers l'économie de marché et donner un plus grand rôle au secteur privé ayant conduit à un endettement excessif des Etats, ce qui les oblige à prendre les mesures économiques plus austères comme la réduction des salaires et d'effectifs de la fonction publique. Les banques classiques ont durci les conditions d'accès à leurs services et redimensionné leur réseau. Cette évolution a eu pour conséquence, la marginalisation d'une grande frange de populations par rapport à l'accès aux services bancaires et une aggravation de la sous bancarisation de certaines zones. Le vide financier laissé par les banques a permis l'éclosion des Institutions de Microfinance qui se veulent être une formule intermédiaire entre les tontines traditionnelles et les banques classiques, afin d'inclure dans le marché financier, les populations qui n'ont pas accès aux banques classiques. Soutenus par les bailleurs de fonds, la microfinance s'est généralisée dans les pays pauvres (K. Bouyo, 2008).

Le secteur de la microfinance a véritablement amorcé son expansion au début des années 1990 avec la réhabilitation du réseau des Caisses Locales et Régionales de Crédit Agricole et Mutuel du Bénin (CLCAM – CRCAM). En termes de fourniture de services financiers (notamment épargne et crédit) et de leur diversification. Pour faciliter le développement du secteur, le Gouvernement du Bénin a approuvé par décret N° 2006 –086 du 08 mars 2006, le Document de Politique pour le Développement de la Microfinance (DPDM). Considérant la microfinance comme une composante du secteur financier devant contribuer durablement à la réduction de la pauvreté, le 27 juin 2006, et le décret N° 2006-301 portant création du Fonds National de la Microfinance (FNM) pour faciliter l'accès aux crédits des plus pauvres, par le biais du refinancement. Ainsi, le nombre de banques est passé de sept (07) en 2003 à douze (12) en 2007. Les Institutions de Microfinance se chiffraient à sept cent soixante-deux (762). La ville de Cotonou capitale économique du Bénin est la première ville submergée par des institutions de microfinance qui octroie des microcrédits aux populations pauvres dont les jeunes capables d'entreprendre.

1.5. Modalité, montant et taux d'intérêts appliqués par les Institutions de microfinance.

Pour faciliter l'accès aux crédits et permettre un grand nombre de populations pauvres surtout les jeunes désœuvrés d'avoir accès aux crédits et entreprendre, les IMF, l'Etat béninois et les bailleurs de fonds ont décidé de simplifier les modalités par la création des groupe de solidarité à l'instar de ce que Mohammad Yunus a fait au Bangladesh. En effet, ce dernier a décidé de prêter sans intérêt et sans délais de remboursement aux femmes pauvres. Cette modalité a profité à ces dernières qui ont très tôt pu se rendre autonome. Alors Yunus décida d'élargir le cercle des bénéficiaires et cette fois ci, elles doivent s'unir en petits groupes solidaires (en principe cinq). Cette technique a fait tache d'huile dans le monde entier et particulièrement au Bénin dans toutes les villes dont celle de Cotonou. Ce dernier a autorisé l'installation des IMF dans l'ensemble du pays par la race de la libéralisation économique et avec l'aide des bailleurs le microcrédit est devenu une réalité à Cotonou. Les populations cibles étaient les pauvres, mais de nos jours toutes les couches désireuses d'entreprendre peuvent formuler la demande et recevoir les fonds afférents. Les montants varient selon l'activité exercée et le niveau. Ainsi selon les agents des institutions de microfinance les crédits varient de 500.000 Fcfa à 10.000.000 de FCFA selon le niveau de prêt et peut même augmenter. Selon le comptable de l'Institution de microfinance VITAL Finance

« Les crédits dépendent du niveau de prêt. Au premier prêt le crédit n'est pas consistant, au second il est peu consistant et au troisième la confiance y est on peut prendre des risques avec de gros montant. Mais toujours est que le contrôle est plus strict ». (G. comptable vital finance).

Parmi les institutions de microfinance opérationnelle à Cotonou nous avons vital finance, Alidé, Bénin microfinance. Elles sont installées à Cotonou et octroi des crédits aux petits et moyens entrepreneurs à des taux d'intérêts faibles entre 8 et 12%. Pour tenter de fléchir ce taux, l'Etat béninois a créé le Fonds National de Microfinance avec sa branche opérationnelle crédit mobile qui octroi des crédits à taux inférieur à 5% (FNM, 2009). Cette politique a permis à une grande masse de population autrefois tapis dans le chômage de créer de petites entreprises et se rendre économiquement actives, socialement utile et aimé et inclus.

Deuxième partie : Chômage des jeunes et la question de l'insécurité dans la ville de Cotonou.

2.1. Conséquences liées à la pauvreté et au chômage

Une définition banale montre que l'insécurité est l'absence de sécurité. Pour un lieu, le fait de ne pas être sûr d'être soumis à différentes formes de dangers ou de délinquance. Dans les villes ou les centres urbains, ce phénomène est plus observable et cela pour plusieurs raisons. La raison principale évoquées selon les acteurs interrogés est le chômage. Alors face à l'incapacité de l'Etat à recruter, plusieurs jeunes sortent des universités, des centres de formations sans la possibilité de se faire recruter ni par une uns structure de la place ni par l'Etat. Un jeune chômeur rencontré dans le quartier Missèbo nous disait :

« J'ai fait la maîtrise depuis huit ans mais jusqu'à ce jour je reste toujours à la charge de mes parents alors que j'ai déjà 32 ans. Je reste toujours comme un enfant alors que certains de mon âge sont déjà bien. C'est la faute à l'Etat les parents ont joué leur partition ». (J. maîtrisard résident à Missèbo).

Un autre jeune habitant akpakpa disait ceci :

« J'ai fait une formation en génie civil depuis plus de dix ans mais je suis toujours à la maison. J'ai déposé mes dossiers dans plusieurs structure de BTP mais rien jusqu'à nos jours. Je me demande si c'est mon sort et voilà que j'ai déjà un enfant et je vis avec mes parents ». (B. diplômé en génie civil 35 ans).

Nous avons interrogé deux cent dix-huit jeunes (218) et plus de cent quarante un (141) sont toujours à la recherche d'un premier job permanent soit plus de 64,67% des jeunes interrogés. Ils sont comme des bombes en déplacement et constitue une source d'insécurité dans la ville de Cotonou. Ce que le coordonnateur de l'ONG paix et amour nous faisait comprendre en ces termes:

« Les jeunes chômeurs que nous voyons déambuler dans les rues de Cotonou sont comme des bombes en déplacement. A force de continuer à les maintenir dans cette position pourrait compromettre la paix dans la ville de Cotonou ».

La seconde raison évoquée par les acteurs interrogés est le sous-emploi. En effet, à défaut de trouver un travail correspondant au diplôme, plusieurs jeunes se donnent facilement au premier job qui se présente à eux. Et cela au prix d'un salaire dérisoire. Ces jeunes diplômés vivant dans une situation de précarité s'engagent pour améliorer leurs conditions de vie. C'est justement ce qu'a raconté un jeune enseignant dans la ville de Cotonou en ces termes :

« je suis aspirant avec BAC +5 et le salaire est à 125 milles mensuel. J'enseigne deux matières et ma masse horaire dépasse les enseignants permanents qui ont un salaire dépassant les 200.000 FCFA à diplôme inférieur. Ce qui frustre. Ce qui est encore mauvais je travaille seulement 9/12 mois dans l'année. Je reste donc trois mois sans salaire ». (P. enseignant aspirant Avotrou Cotonou).

Plusieurs autres acteurs interrogés sont également dans les situations similaires. Ils travaillent à longueur de la journée sous une grande pression sous la pluie et le soleil avec un salaire qui ne leur permet pas de mettre leur ménage dans de bonnes conditions de vie. Cette situation aussi constitue une grande source de frustration qui peut dégénérer et entraîner de l'insomnie aux populations de la ville de Cotonou.

Une autre raison est que les formations reçues dans les universités ne sont pas conformes aux profils recherchés sur le terrain. Selon un enseignant rencontré lors de nos enquêtes de terrain la montée du taux de chômage est due à plusieurs raisons, d'abord les profils des formations dans les universités. On forme sur des phénomènes généraux alors que le monde évolue dans les spécificités, ensuite, il manque de collaboration entre les entrepreneurs, les opérateurs économiques et les formateurs enfin le manque d'enseignants qualifiés pour des formations pointues sont autant de raisons qui empêchent des recrutements massifs des jeunes.

De ces deux phénomènes, les jeunes se voient abandonnés à leur propre sort par l'Etat face aux multiples besoins insatisfaits. De plus, il se crée une discrimination au sein de la société qui accentue la frustration et entraîne des éléments de réponse qui n'est rien que la violence. Il s'agit de la question des recrutements. Certains sont privilégiés pendant que d'autres triment dans le chômage depuis des années. Cette frustration gagne de plus en plus le terrain et grâce aux réseaux sociaux elle se relaie avec la naissance des ghéto dans la ville de Cotonou. Selon un ancien agent des forces de l'ordre,

« La non maîtrise des situations de frustration qui se perpétue et se développe chaque année finit par faire surface et à ce niveau, tout finit par des luttes armées à l'intérieur des villes. Il a lieu de régler très tôt ces phénomènes pour éviter des situations insupportables » (M, gendarme à la retraite à Cotonou).

On remarque aussi la multiplication des cas de vols à mains armées, des crimes rituels, des soulèvements etc.

Dans certains pays de la sous-région la gestion de cette crise a dégénéré entraînant du coup le changement de régime c'est le cas au Soudan avec le renversement du gouvernement le 11 avril 2019. On pourrait aussi citer le cas au Burkina Faso avec le renversement du Président

Blaise Compaoré le 18 novembre 2014. Il a suffi de trois jours pour que Blaise soit poussé au dehors par un peuple essoufflé dans la misère, le chômage, la pauvreté (jeune Afrique, 19 novembre 2014). Dans l'histoire du Bénin, cette même situation a entraîné l'organisation de la conférence nationale et la chute du Président Mathieu Kérékou en 1991. En effet, la crise économique des années 80 a entraîné une augmentation du nombre de chômeurs, une pauvreté sans pareille découlant de plusieurs mois de salaire non payé aux fonctionnaires etc le pays était devenu invivable par des soulèvements répétés et permanent accompagné des vols à main armés, des braquages. En plus on assiste à la dislocation du tissu social qui était pourtant le socle de la stabilité, de l'entraide dans la ville de Cotonou. Face à cette situation grandissante d'insécurité dans la ville de Cotonou, l'Etat a opté pour une conférence nationale des forces vives de la nation en février 1990 dont l'aboutissement a consacré entre autres la libéralisation du secteur économique ayant entraîné l'avènement des institutions de microfinance et les microcrédits octroyés aux jeunes pour s'auto employer et réduire les frustrations qui pourraient déstabiliser le pays.

2.2. Contribution du microcrédit dans le maintien de la paix dans la ville de Cotonou.

2.2.1. Avènement des institutions de microfinance dans la ville de Cotonou

La microfinance a existé dans plusieurs pays d'Europe et d'Asie avant de commencer ses premiers pas en Afrique. L'initiative de Mohammad Yunus à travers sa banque la Grameenbank au Bangladesh a fait tache d'huile dans les pays africains. Les premières institutions non bancaires remontent aux années 1960 avec la Caisse populaire du Burkina Faso en 1970 et du Zaïre en 1972 sans oublier les expériences ghanéennes, nigérianes dans la même période. La naissance en 1979 du centre international de crédit mutuel a favorisé l'éclosion des réseaux coopératifs de microfinance en Afrique et en Asie avec des tentacules au Sénégal, au Niger, en Centrafrique, au Cameroun, au Cambodge, aux Philippines etc.

Selon M. Yunus (2007) les populations pauvres en majorité constituées de jeunes ont besoin de peu de fonds pour entreprendre et se prendre en charge et sortir du coup, leur ménage de la pauvreté. Il décide d'accorder de petits prêts sur ses fonds propres à un groupe decinq (05) femmes. Après remboursement sur délais précis, il a généralisé sa technique pour atteindre une grand nombre de femmes et cette fois-ci sans discrimination de sexe. Le constat est que plusieurs personnes pauvres sont sorties de cette situation et le pays a amorcé un développement économique dans la paix et face à la crise économique des années 80, les pays africains dont le Bénin ont décidé de prendre le pas. La ville de Cotonou capitale économique a vu l'installation de plusieurs institutions de microfinance et les jeunes diplômés sans emploi ont rué vers pour obtenir les crédits. Pour porter appui et faciliter l'accès l'Etat s'y est mêlé en créant le Fonds National de Microfinance avec son outil capital le microcrédit aux plus pauvres.

2.3. Effets du microcrédit pour la paix à Cotonou

Nos différentes interrogations de terrain ont permis de constater que plusieurs jeunes sont pétries de connaissance et d'expérience ont contracté des crédits auprès des institutions de microfinance pour entreprendre. Parmi eux nous avons de jeunes étudiants et des particuliers. La typologie se présente comme suit.

Catégorie d'acteurs	Nombre	Pourcentage
Jeunes diplômés des universités	136	62,38
Personnes ordinaires	82	37,62
Total	218	100

Source : Résultats de terrain, aout 2021

Deux catégories d'acteurs ont attiré notre attention lors de nos recherches sur le terrain. Il s'agit des jeunes engagés dans l'auto emploi qui constituent la majorité des personnes

interrogées soit cent trente-six acteurs avec un pourcentage de 62,38% de l'ensemble des jeunes entrepreneurs interrogés. Ces jeunes sont souvent animés par le désir de devenir des opérateurs économiquement fort capable de construire de grandes firmes. C'est dans cette logique qu'un jeune nous a confié ce qui suit :

« Je veux construire mon avenir moi-même. Je ne veux pas être employé de quelqu'un mais plutôt être employeur c'est pourquoi je me bats. Mais je manque cruellement de financement » (L. maîtrise en sociologie, propriétaire de lavage auto moto).

Après une longue étude qui est soldé d'un diplôme, plusieurs jeunes, à défaut de trouver un recrutement s'installent sur leur propre compte. Une telle réalité les éloigne des comportements vicieux et les met en harmonie avec leur société. Il revient alors à l'Etat de les épauler pour faire d'eux des hommes capable de contribuer au développement de la ville de Cotonou comme l'a dit Voltaire, le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin.

La seconde catégorie de jeunes interrogés sont ceux qui jusque-là ne sont pas arrivés à entreprendre et végètent dans de petits jobs. La quasi-totalité de ces jeunes ont un cursus solaire court compris souvent entre le CI et le CM2. Ils sont pour la plus part des jeunes qui sont devenus par la force des choses des orphelins, des abandonnés par les parents. Ils profitent aussi de l'avènement des institutions de microfinance pour installer des petits commerces de vente de l'essence frelaté, des baraques casse auto, exercer le travail de taxi moto, exercer des ventes à la sauvette. A cause des crédits reçus, ils abandonnent facilement la délinquance, le vol, le braquage, le sexe, le sida, pour se concentrer à leur avenir. L'insécurité qui était leurs propres est abandonnée au profit des comportements vertueux capables de faire d'eux hommes utiles à leur société, de se faire aimer et d'être heureux. Ace propos un jeune disait : « j'étais tenté d'aller en aventure à la recherche du travail. Mais à voir les jeunes enrôlés facilement dans le djihadisme, j'ai eu peur d'être facilement récupéré par un groupe et transformé ma vie en homme sauvage. C'est pourquoi je suis resté et aujourd'hui je me sens plus à l'aise dans le petit commerce grâce à la microfinance » (F. revendeurs des articles électronique à akpakpa). Dans cette catégorie on trouve également des acteurs entrepreneurs qui cherchent à renforcer leurs activités économiques pour mieux occuper l'espace économique. Ils sont souvent composés des acteurs qui ont de l'expérience et qui ont fait l'aventure en Côte d'Ivoire, au Nigéria, au Gabon ou même au Togo. Ces acteurs exerçaient déjà le commerce mais les microcrédits sont venus renforcer leurs activités. Cette information est confirmée par le comptable d'une institution de microfinance en ses termes :

« Ceux qui ont fait leurs premiers pas dans la création d'entreprises en Côte d'Ivoire et au Nigéria ont acquis de l'expérience et les premiers essais à Cotonou leur ont permis de vite prendre de l'envol dans leurs activités. Ils demandent des crédits pour renforcer leurs activités » (H. Comptable à Alidémicrofinance Cotonou).

Nos interrogations ont également concerné l'approche genre. Ainsi les résultats ont montré que plus de 40% des personnes interrogées sont des femmes contre 60% d'hommes avec des niveaux d'instruction divers. (Allant du BEPC passant par le BAC, la maîtrise et le master). Dans l'ensemble ils ont obtenu des crédits pour renforcer leurs activités économiques.

2.4. Activités exercées par les bénéficiaires de microfinancement

Nos observations sur le terrain ont permis de constater que plusieurs jeunes ont profité des microcrédits pour installer de petites entreprises à travers la ville de Cotonou. Les hommes sont souvent dans des activités qui demandent beaucoup de force musculaires. Ils profitent parfois d'une main d'œuvre facile et moins cher pour le développement de l'activité. C'est le

cas de l'installation des stands de lavage auto moto qui aujourd'hui sont un peu partout à Cotonou.



Photo 1 : site de lavage à Akpakpa, 2021

Cliché : Demba Diallo. Kassinou, 2021

Plusieurs jeunes se lancent aussi dans les activités telles que la vente des tenues vestimentaires dans les boutiques et/ou de façon ambulante. La quasi-totalité de ces jeunes font leur ravitaillement à Missèbo ou dans les pays de la sous-région comme le Nigéria, le Togo, la Côte d'Ivoire. Pour ceux qui ont un peu de moyen ils vont au-delà du continent comme la Chine, l'Inde et la France, la Turquie. En collaboration avec les stylistes de la ville, ils font des innovations en matière de mode que les populations accueillent favorablement. Un jeune entrepreneur du domaine disait lors de nos enquêtes que. « Nous sommes dans la recherche en perpétuelle car les modes sortent tous les jours et il faut s'adapter si non on va perdre le marché au détriment de nos concurrent » (K. revendeur prêt à porter)

Nos observations ont également permis de constater que les femmes bénéficiaires des microfinancements sont dans la restauration, la vente des bijoux, pagnes, la friperie. La restauration concerne les mets locaux (igname pilé, pâte, riz etc) et étrangers (atchéké, fofou). La photo ci-dessous montre une jeune dame bénéficiaire des crédits et restauratrice à akpakpa



Photo 2 : Restaurant de l'igname pilée à akpakpa, 2021

Cliché : Demba Diallo. Kassinou, 2021

Nos interrogations et observations ont également permis de constater l'exercice de plusieurs autres activités telles que : le stockage des céréales, le commerce des volailles, et surtout dans le commerce de divers dans des boutiques. Certaines actrices interrogées ont confié qu'elles sont dans plusieurs domaines d'activités à la fois. Ce qui leur permet d'avoir plusieurs sources de revenu et de maximiser le revenu. Une femme rencontrée dans le quartier Tanto nous disait ceci :

« J'ai un restaurant de vente du « Moyo akassa », pâte rouge etc, et un pressing à Akpakpa et je suis en train d'envisager monter une autre à Mèntonin un quartier de Cotonou. Tout ceci pour diversifier les activités, créer des emplois et maximiser les revenus autant que possible » (R. résident à tanto, 40 ans).

Nous avons également constaté qu'au fur et à mesure que l'Etat ouvre les voies ou par des bitumes ou pavés plusieurs activités se développent, avec cette politique, l'Etat œuvre pour la paix en permettant aux citoyens de vaquer à leurs occupations et subvenir à leurs besoins et en retour les citoyens participent au développement de la ville en payant les taxes pour la construction des infrastructures communautaires, en maintenant leur environnement propre et en créant des emplois pour la lutte contre le chômage.

2.5. Microfinance à l'épreuve de la lutte contre l'insécurité à Cotonou.

L'avènement des institutions de microfinance et les microcrédits octroyés aux populations a changé le comportement de la jeunesse à Cotonou. Avant les microcrédits, cette jeunesse était prête à tout événement. Au regard de ce qui se passe dans les pays de la sous-région avec des enrôlements des enfants soldats au Nigéria, Mali, Niger pour le djihadisme. Les comportements déviants étaient perceptibles dans la ville de Cotonou (vol, braquage, la drogue, le sexe etc) face à cette situation incontrôlée grandissante liée en grande partie au chômage, l'Etat a opté pour l'auto-emploi avec par la création des institutions de microfinance. Cette innovation a permis à la quasi-totalité des jeunes interrogés de contracter les crédits pour assoir de petites entreprises capables de les préoccuper et éviter du coup, la pratique des comportements hors normes. Ainsi ces jeunes ont développé d'autres mentalités qui favorisent des comportements vertueux donc à la sécurité dans la ville de Cotonou. Les informations recueillies lors de nos enquêtes de terrain montrent qu'ils sont favorables au développement de leurs activités économiques que de rester dans l'oisiveté. Pour ce faire, la microfinance constitue une opportunité qu'il faut saisir pour maximiser le revenu. Ils ne sont plus favorables à la migration qui les entrainerait dans les groupes de djihadisme. Le témoignage d'un jeune rencontré sur le terrain en témoigne aussi largement lorsqu'il disait :

«on est heureux chez soi. J'avais pensé voyager vers le Mali pour travailler dans les mines. Bien avant mon oncle m'a convaincu de rester pour créer une entreprise. Avec le crédit du Fonds National de Microfinance, je me suis en sorti et aujourd'hui j'ai construit ma maison » (J. commerçant à Sénandé).

Selon eux, le souci permanent qui les anime est comment faire pour maximiser le rendement de leur entreprise, avoir plusieurs sources de revenu. Cela permettra de cultiver la sagesse pour éviter les vices. Les microcrédits ont permis aussi de contenir les jeunes et de les placer sous contrôle afin qu'ils ne tombent pas dans des comportements indésirables. C'est pourquoi l'Etat assure la formation, le suivi régulier des jeunes bénéficiaires des crédits de la microfinance.

Selon ces jeunes, la création d'entreprise éloigne des mauvaises idées, ils cultivent toujours des comportements favorables à la paix pour faire évoluer leurs entreprises. Cette entreprise une fois créée devient une chose à défendre, à porter des innovations pour répondre aux besoins du présent. Ce qui demande une réflexion permanente et pas de place pour le désordre. C'est dans cette ligne qu'il faut comprendre l'attitude de plusieurs jeunes aller de l'avant. La microfinance participe à l'atteinte de ces objectifs. Le comptable de l'agence de microfinance CLCAM disait lors de nos enquêtes de terrain que :

«La grande majorité de nos clients sont des jeunes qui veulent installer de petites entreprises. Ce qui constitue un handicap c'est qu'ils ne sont pas d'abord installés. Dans ce cas, le risque des IMF est fort, ils vont utiliser les prêts pour s'installer et après rien. Alors on leur dit souvent que nos crédits sont des fonds de roulement et non les fonds d'installation ».

Les microcrédits ont permis à plusieurs jeunes chômeurs d'entreprendre des activités économiques et se rendre économiquement utiles, de se faire aimer par leur communauté et

sont aujourd'hui heureux selon les expressions de Blaise Pascal. A cet effet, un jeune disposant d'un master rencontré dans la zone d'akpakpa nous a confié ce qui suit :

« Après plus de dix ans de chômage, j'ai fini par avoir un permis de conduire et travailler pour faire un peu d'économie. Ensuite avec un prêt dans une institution de microfinance, j'ai acheté ma propre voiture que je conduis pour faire taxi et cela me permet de satisfaire mes besoins et ceux dans ma petite famille » (T. résidant à Yagbe/akpakpa).

Le microcrédit est de nos jours un outil puissant qui facilite l'intégration sociale des jeunes en leur permettant de création de leur entreprise. Cette importance se trouve vérifiée par l'adhésion massive des jeunes que témoigne ici M. Nowak (2005) militante du microcrédit lorsqu'elle avançait que, dans le monde, soixante (60) millions de personnes sont sorties de l'exclusion et de la misère grâce au microcrédit. Car quand on prête de l'argent aux exclus du système bancaire, ils retrouvent le goût de l'initiative et ils remboursent mieux que les autres. Selon elle, le microcrédit contribue ainsi à l'intégration économique et sociale des plus défavorisés en leur donnant le goût de vivre et de sentir poche des hommes. Ce qui est source de sécurité car celui qui ne fait rien est un danger social.

Discussion

L'année 1990 a marqué le peuple béninois en particulier par le virement vers la démocratie. Après un long et douloureux moment parsemé de difficultés et de violences qui a entraîné le pays dans une insécurité faite de peur au quotidien. Après plus de trente années de démocratie, le chômage qui était la source première d'insécurité dans la ville de Cotonou continue de battre des records créant ainsi plus de pauvreté et de misère. L'avènement des institutions de microfinance a drainé une bonne partie des jeunes vers l'auto emploi et a baissé des tensions. Ces jeunes développent des activités qui sont très rentables, grâce à la concurrence, la volonté de réussir, la recherche de l'indépendance financière et le besoin de se faire une place dans la communauté. Dans les pays environnants, les jeunes sont recrutés pour de modiques revenus mensuels cinquante mille (50.000) CFA à cent cinquante mille francs (150.000) pour constituer des groupes terroristes à l'instar de Bokoharam au Nigéria, Tchad et le Niger, Etat islamique au Mali, Burkina Faso, Cameroun semer l'insécurité dans les villes et villages. Le microcrédit vient réduire ce problème qui prend de l'ampleur. C'est justement à ce titre que Hofmann et Kamala estiment que le microcrédit constitue un rempart important dans la lutte contre la pauvreté et l'obtention de la paix et constitue pour ce fait un remède miracle. Allant dans le même sens, Koffi Anan conclut que le microcrédit s'est révélé « *une arme efficace contre la misère et la faim* ». Tout comme pour renchérir, OLE déclare qu'« *une paix durable ne peut pas être obtenue sans qu'une partie importante de la population trouve les moyens de sortir de la pauvreté* » et à M. Nowak de saluer et de se réjouir de la reconnaissance portée au micro finance (Extrait du message vidéo de l'année internationale de microcrédit le 18 novembre 2004).

Mais le tout ne suffit pas de distribuer les microcrédits aux jeunes, il faut chercher aussi à les accompagner par un suivi, une réduction de la fiscalité, une formation permanente car Guerin et Palier attirent l'attention sur les effets inattendus de la microfinance en ces termes : « De toute évidence, la microfinance n'est pas une panacée pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, il convient donc d'être réaliste quant aux effets escomptés de cet outil » (Ada N°37, 2007 :37). Dans une autre considération, Sylvie Brunel a posé son empreinte ensoulignant que malgré la volonté réelle et manifeste des opérateurs du microcrédit de lutter contre la pauvreté, il apparaît que ce ne sont pas les démunis, les vrais pauvres ou les chômeurs qui peuvent tirer profit du microcrédit. Les Institutions de Microfinance aussi trouvent leur part ; car soucieuse de leur viabilité financière, évitent de prendre les risques qui impliquent le financement des plus pauvres (Ada N°37, 2007). Pour Guerin et Palier dans la

suite de leurs analyses, bien que l'accès au service de microfinance permette d'amorcer ou d'accélérer certains changements au niveau des comportements, il se révèle incapable de modifier les contraintes structurelles. Il n'y a aucune raison pour que ce service financier suscite automatiquement un processus d'empowerment. Il s'agit alors d'un impact mineur (Ada N°37, 2007). A ce sujet, le fondateur de la Grameen Bank l'admet en ces termes : « *le crédit, à lui seul, n'aurait pu mettre fin à la pauvreté* » (Ada No37, 2007 :5). Le microcrédit à lui seul ne peut arriver à bouleverser des normes sociales que les décennies de luttes féministes n'ont pas réussi à ébranler (A-N. Soladie, 2010). C'est peut-être dans cette logique que (M. Yunus 1997 :112) affirmait que, le microcrédit : « *Constitue un outil qui libère les rêves des hommes et aide même le plus pauvre d'entre eux à parvenir à la dignité* ». La microfinance contribue à l'atteinte de cet objectif. Elle offre non seulement le travail qui constitue l'élément important de la vie de l'homme, elle lui donne également la joie de vivre, d'appartenir à une communauté et de se d'affirmer sa personnalité. Le travail apaise le cœur et contribue dans une large mesure à avoir la longévité. Par le travail l'homme se crée une existence et obtient le goût de la vie. Le développement social passe toujours par l'épanouissement individuel et pour l'atteindre il faut pouvoir satisfaire ses besoins essentiels. Ensuite vient le développement économique qui donne une autonomie financière et une indépendance financière et on pourra aller vers le développement durable. Durant ce processus, l'homme se sent préoccupé, il veut l'avancement vers le meilleur et il n'y a pas de place pour des querelles, la frustration, l'ennui, le besoin insatisfait qui pourrait entraîner des conflits ou des comportements déviants. C'est pourquoi, la microfinance est importante dans la réduction de la pauvreté et de l'insécurité. Il est important de promouvoir la microfinance dans l'ensemble des communes et de veiller à la gestion efficace des fonds pour une contribution plus importante et une lutte plus efficace contre la pauvreté et l'insécurité.

Conclusion

La recherche pour la paix dans les villes est une préoccupation majeure des gouvernants. Le chômage constitue de nos jours un danger qui pourrait être dans un avenir proche ou lointain une des sources de l'insécurité dans ces villes. Au Bénin, pour palier à cette situation les autorités ont initié et facilité l'avènement des institutions de microfinance et les conditions d'accès aux microcrédits octroyés aux jeunes afin de se rendre économiquement utile et éviter des actes d'insécurité. Dans la ville de Cotonou, les institutions de microfinance se sont multipliées et sont presque présentes dans tous les arrondissements et les quartiers ce qui a permis à une grande majorité de jeunes d'en profiter pour créer leurs propres entreprises. Ces jeunes, conscients du développement de leurs entreprises, de la multiplication de leurs chiffres d'affaires ne développent plus des actes qui suscitent la violence et l'insécurité dans la ville de Cotonou. Une situation qui explique la baisse de l'insécurité dans cette ville. Il est alors recommandé de poursuivre cette activité de microfinance dans l'ensemble du pays en y intégrant d'autres paramètres comme le suivi et la formation régulière des jeunes bénéficiaires des microcrédits et en indiquant des domaines d'activités plus attrayants.

Références bibliographiques

- Organisation Internationale du Travail (OIT), 2019, Emploi et question sociale dans le monde, tendance pour 2019 résumé analytique. 4p
- Gninafon, Horace, 2019, la création d'emplois : un défi majeur au Bénin, synthèse de politique N° 59 d'Afrobarometer
- Fonds National de Microfinance, 2011, *Le parcours du FNM de façon périodique, bilan et perspectives*, FNM, Cotonou, 70p.
- Fonds National de Microfinance, 2012, *Un succès de plus !* No 004, Cotonou, 60p.

- Ada, 2007, *Microfinance et genre : des nouvelles contributions pour une vieille question*, N°37, Luxembourg, Dialogue, 201p.
- Guerin, Isabelle et Palier, Jane., 2007, *Microfinance et empowerment des femmes : la révolution silencieuse aura-t-elle lieu ?* Dialogue N°27, 125p
- Nowak, Maria, 2005, *On ne prête (pas) qu'aux riches*, Paris, Jean Claude Lattès, 272p.
- Soladie, Anne-Sophie., 2010, *Microfinance et empowerment des femmes rurales au Burkina Faso. Etude de cas du réseau des caisses populaires du Burkina-Faso*, agence de Zabré, mémoire de recherche, Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, 128p
- Yunus, Mohammad., 2011, *Pour une économie plus humaine*, Paris, Editions, Jean Claude Lattès, Collection Essais et Documents, 305p.
- BouyoKwin Jim N., 2008, *Institutions de microfinance et réduction de la pauvreté de la femme rurale : des ambiguïtés d'une réussite à une dérive vers le monde urbain*. Cas des MC2 de Foréké-Dschang et de Fongo (ouest Cameroun), 15p.